



Echafaudages roulants

Liste de contrôle

Quelles précautions de sécurité prenez-vous lorsque vous utilisez des échafaudages roulants?

Tomber d'un échafaudage roulant occasionne souvent de graves blessures. Il est donc important d'y remédier.

Les principaux dangers sont:

- chute dans le vide
- renversement de l'échafaudage roulant
- rupture du platelage de l'échafaudage roulant

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

1. Remplissez la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page.
Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

2. Mettez en œuvre les améliorations nécessaires.

État et accessibilité des échafaudages roulants

1 Vos échafaudages roulants sont-ils en bon état? (Fig. 1)

Points à contrôler en priorité:

- structure porteuse
- roues avec système de blocage
- accès en hauteur et platelage
- protection latérale en trois parties

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

2 Votre personnel connaît-il la charge utile maximale des échafaudages roulants?

Cette information figure dans la notice de montage.

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

3 Contrôle-t-on avant chaque utilisation si l'échafaudage roulant est adapté aux travaux prévus?

Points à contrôler en priorité:

- charge admissible
- emplacement
- hauteur
- stabilité

- ☐ oui
☐ non



1 Des échafaudages roulants en bon état sont une condition sine qua non pour un travail sûr.

Consignes d'utilisation

4 L'échafaudage roulant est-il toujours placé sur un support résistant? (Fig. 2)

- ☐ oui
☐ non

5 Les échafaudages roulants utilisés sur une voie de circulation sont-ils correctement signalés (voir illustration en page de titre)?

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

6 Lorsque cela est nécessaire, utilise-t-on des appuis pour améliorer la stabilité des échafaudages roulants? (Fig. 3)

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

7 Avant de monter sur l'échafaudage roulant, bloque-t-on les roues? (Fig. 4)

- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

8 Votre personnel utilise-t-il uniquement les moyens d'accès prévus par le fabricant et se trouvant sur l'échafaudage roulant?

- ☐ oui
☐ non

9 Tout votre personnel sait-il que la hauteur maximale est de 8 m à l'extérieur et de 12 m à l'intérieur?

- ☐ oui
☐ non

10 L'échafaudage roulant est-il uniquement déplacé sans aucune personne dessus? (Fig. 5)

- ☐ oui
☐ non



2 Un support résistant empêche l'échafaudage roulant de s'enfoncer brutalement.



3 La notice de montage indique à partir de quelle hauteur et comment les appuis doivent être installés.

Organisation, formation, comportement

- 11 Avez-vous clairement désigné un responsable chargé du contrôle régulier du bon état des échafaudages roulants? (Fig. 6)
- ☐ oui
☐ non
-
- 12 Le personnel sait-il qu'il doit informer immédiatement ses supérieurs s'il détecte des défauts sur un échafaudage roulant?
- ☐ oui
☐ en partie
☐ non
-
- 13 Le personnel (notamment celui nouvellement embauché) reçoit-il une formation sur l'utilisation correcte des échafaudages roulants?
- ☐ oui
☐ en partie
☐ non
-
- 14 Les supérieurs contrôlent-ils le comportement correct du personnel?
- ☐ oui
☐ en partie
☐ non

Remarque concernant la question 13

Pour la formation sur l'utilisation correcte des échafaudages roulants, vous pouvez utiliser le dépliant Suva «Huit questions essentielles autour des échafaudages roulants» (www.suva.ch/84018.f).



4 Seules des roues bloquées évitent un déplacement involontaire de l'échafaudage roulant.



5 L'échafaudage roulant ne doit pas être déplacé lorsque des personnes se trouvent dessus.



6 L'absence de protection latérale et un plateau défectueux entraînent souvent la chute de personnes.

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

N°	Mesure à mettre en œuvre	Délai	Responsable	Mesure exécutée		Remarques	Contrôle	
				Date	Visa		Date	Visa

Prochain contrôle le:

(recommandé: tous les 6 mois)



Renseignements: tél. 041 419 58 51, service.clientele@suva.ch
Téléchargement et commandes: www.suva.ch/67150.f